

Inspection de l'éducation
nationale
JOIGNY Centre YONNE

NOTE DE SERVICE n° 2

Année scolaire 2007/2008

Téléphone
03 86 62 00 71
Fax
03 86 92 94 12
Mél
secjoi@ac-dijon.fr

EMARGEMENT DES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE, des
Titulaires Remplaçants (ZIL et Brigade) et des
personnels spécialisés des RASED

10 AV. RHIN ET DANUBE
89300 JOIGNY



SOMMAIRE

- I – Liaison écoles / collèges
- II – Animations pédagogiques
- III – Les évaluations CE1 et CM2
- IV – Place et rôle des parents à l'école (rappel)
- V – Les comités de pilotage RASED
- VI- Divers

Espace écoles



L'Inspectrice de l'Education Nationale
Martine BLANDEAU/BROSSET

I – LIAISON ECOLES / COLLEGES

En concertation avec les Principaux des collèges, les liaisons des écoles de la circonscription et les collèges : Philippe Cousteau de Briennon sur Armançon, Marie Noël de Joigny, Paul Fourrey de Migennes, Jacques Prévert de Migennes et Marcel Aymé de Saint-Florentin, peuvent s'organiser sur ces quatre axes.

A - La restitution et l'analyse des résultats aux dernières évaluations 6^{ème} (cf. tableau)

Rien de nouveau par rapport à l'an dernier :

- Tous les maîtres de CM2 **doivent** participer à cette réunion (mais tous les maîtres du cycle III sont invités).

- Il ne s'agira pas au cours de cette réunion de s'attarder sur les pourcentages de réussite des élèves, mais après identification des items particulièrement échoués, d'analyser les raisons de ces échecs (passation, codage, formulation...) et d'apporter des réponses pédagogiques au regard du Socle commun de compétences et de connaissances.

B - Stages écoles/collège (cf. tableau)

Ces stages sont inscrits au Plan de formation. Vous n'avez pas à faire acte de candidature ; vous serez remplacés par un BFC ; l'ordre de mission vous sera envoyé par la DAFIG ou la DAFOP.

Pour cette année scolaire :

- Stage Maîtrise de la langue piloté par l'IPR/IA lettres :
collège Marie Noël de Joigny, les 29 novembre 2007 et 29 mai 2008
 - Stage Ecoles/Collège piloté par la circonscription :
collège de Saint Florentin, le 5 février 2008
 - Stage Ecoles/collèges de Migennes et de Briennon sur Armançon, piloté par la circonscription :
lieu à déterminer, le 7 février 2008
- Concernant ces deux stages (pilotés par la circonscription), deux thèmes de travail ont été proposés à l'issue des sessions de l'année scolaire passée :
- enseignement de l'histoire
 - enseignement d'une langue vivante étrangère

Nous disposons de 12 places le 5 février et de 16 places le 7 février ; vous pouvez donc, en respectant le nombre de remplaçants disponibles pour chaque journée, faire le choix du thème de travail. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande au secrétariat de Joigny CY. Il pourrait être judicieux que, dans les écoles ou RPI qui comptent plusieurs enseignants au CM2, un partage s'établisse sur les deux thèmes pour une mutualisation ultérieure.

C – Projets entre classes de CM2 et classes de 6^{ème} :

Dans chaque secteur de collège, les actions pédagogiques déjà engagées se poursuivront (Bouquin-copains, défi lecture, visites du collège, journée expérimentations scientifiques, etc.)

- Je ne suis pas, aujourd'hui, en mesure de vous dire si l'échange entre professeurs (des Ecoles et du Collège) mis en place, en 2006/2007, pourra être renouvelé. La mise à disposition de la brigade de remplaçants n'est pas établie. Cependant, le principe d'un échange sur une séquence d'apprentissage peut subsister. (*Rappel du dispositif : un professeur des écoles associé à un professeur de collège (quelle que soit sa discipline) préparent ensemble une séquence d'apprentissage, l'un la met en œuvre en classe tandis que l'autre observe (et vice versa) puis ensemble font l'analyse de la séquence, non pas sur la prestation de l'enseignant, mais sur les élèves et leurs résultats : attitude, écoute, attention, compréhension de consignes, stratégies de recherche, procédures, résultats...*)

D - Réunions d'harmonisation

- Elles se dérouleront en fin d'année scolaire selon des modalités identiques aux années précédentes, lesquelles vous seront rappelées ultérieurement.

J'encourage chacun de vous à poursuivre les actions déjà engagées et à les faire connaître lors des rencontres programmées. Dans la mesure du possible, l'équipe de circonscription aidera les initiatives nouvelles.

	Joigny	Brienon/Armançon	Migennes	Migennes	St-Florentin
Evaluations 6ème	Au collège Marie Noël à 17 h 00 le jeudi 8/11/2007	Au collège Philippe Cousteau A 16 h 45 Le lundi 15/10/07	Au collège P.Fourrey A 17 h 00 Le lundi 22/10/07	Au collège J.Prévert A 17 h 00 Le lundi 12/11/07	Au collège Marcel Aymé A 17 h 00 Le mardi 16/10/07
Stages Ecoles/Collège	Au collège de 9h à 16h30 le jeudi 29/11/07 et jeudi 29/05/08	- Le mardi 5 février 2008 au collège Marcel Aymé de St-Florentin : 12 places = langues vivantes étrangères - Le jeudi 7 février 2008 au collège P. Fourrey de Migennes : 16 places = enseignement de l'histoire			
Actions pédagogiques particulières	Journée expérimentation scientifique - ROLL- Livrets de compétences maths et français en CM2	Défi lecture	Visites du collège		Echanges Professeurs de lettres et Maîtres de CM2 à Neuvy Sautour

II - ANIMATIONS PEDAGOGIQUES 2007/2008

Le contenu des animations pédagogiques a été présenté dans ses grandes lignes aux Directeurs d'école le 31 août 2007 ; à ce jour les contacts avec les intervenants ne sont pas achevés, il n'est donc pas possible de préciser les dates et le nombre de groupes que nous pourrions constituer.

Toutefois, l'architecture reste la suivante :

- 6 heures (2X3 heures) pilotées par l'équipe de circonscription en co-animation avec la médecine scolaire, un CPD ou un PIUFM.
- 3 heures pilotées par la DAFOP (conférences départementales)
- 3 heures en autonomie

Les animations pédagogiques déclineront les thèmes arrêtés par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, thèmes liés aux priorités académiques et nationales :

- enseignement de l'oral au cycle I
- enseignement de la lecture au cycle II
- « Apprendre à porter secours » au cycle III

	3 HEURES	3 HEURES	3 HEURES	3 HEURES
CYCLE I TPS PS et MS	<u>La langue orale et musique</u> Olivia Legros et Nicole Martin <i>Date et lieu non déterminés</i>	<u>La langue orale et musique</u> Olivia Legros et Nicole Martin <i>Date et lieu non déterminés</i>	<u>Conférence départementale</u> La voix, un outil professionnel Claire Gillie 9h – 12h 28/11/2007 Cinéma Casino à Auxerre	<u>Projet d'école</u> en autonomie <i>Date et lieu à communiquer au secrétariat</i>

CYCLE II GS CP et CE1	<u>Littérature et apprentissage de la lecture</u> M.Karotsch et C.Lapeyre (sous réserve) <i>date et lieu à déterminer</i>	<u>Littérature et apprentissage de la lecture</u> M.Karotsch et C.Lapeyre (sous réserve) <i>date et lieu à déterminer</i> <u>groupe SAF</u> (cycle II des écoles qui ont un maître SAF + cycle II de La Madeleine et Saint Exupéry M.Karotsch et M. Blandeau.Brosset 9h – 12h mercredi 24/10/2007 Ecole St-Exupéry à Joigny	<u>Conférence départementale</u> Maths aux cycles I et II Philippe Lestievent 9h – 12h 10/10/2007 Cinéma Casino à Auxerre	<u>Projet d'école</u> en autonomie <i>Date et lieu à communiquer au secrétariat</i>
CYCLE III	<u>Apprendre à porter secours</u> partie pratique infirmière scolaire Cf. tableau joint	<u>Apprendre à porter secours</u> partie pédagogique P. Roumieux Cf. tableau joint	<u>Conférence départementale</u> Enseigner la géographie Michel Huber 9h – 12h 06/02/2008 Cinéma Casino à Auxerre	<u>Projet d'école</u> en autonomie <i>Date et lieu à communiquer au secrétariat</i>

(*) Les animations pédagogiques programmées le soir ou le mercredi sont compensées par des « samedis libérés »

III – LES EVALUATIONS CE1 et CM2

Ces deux protocoles d'évaluation ont la même forme : une épreuve filtre et une seconde épreuve réservée aux élèves mis en difficulté sur des exercices identifiés. Ce sont des évaluations diagnostiques qui visent :

- 1) à repérer les élèves en difficulté
- 2) à analyser les difficultés
- 3) à proposer aux élèves et à leurs parents un Programme Personnalisé de Réussite Educative.

1 -EVALUATIONS DIAGNOSTIQUES DEBUT CE1 et CM2

Tous les enseignants du cycle 2 (GS, CP, CE1) sont concernés par les évaluations CE1 et tous les enseignants du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) sont concernés par les évaluations CM2.

Les corrections, le report des résultats à l'aide de l'outil informatique mis en ligne par Donald Beudin (PR TICE), l'analyse des résultats et, le cas échéant, la rédaction du PPRE sont l'affaire du cycle complet aidé par les maîtres spécialisés des RASED.

Le site ministériel a mis en ligne les outils d'aide à l'analyse et de remédiation. D.Beudin a créé un lien du site de la circonscription vers celui d'Eduscol.

Il va de soi, que pour les écoles rurales, des regroupements sont possibles pour mieux construire cette analyse et mieux organiser la réflexion.

2 - EVALUATIONS FIN CM2

Des évaluations doivent être proposées aux élèves en fin de cycle III (deuxième palier du Socle Commun de Compétences et de Connaissances).

L'an dernier, certains d'entre vous ont utilisé les évaluations en français et en mathématiques qui avaient été élaborées par un groupe d'enseignants du secteur de collège de Joigny.

Si, au niveau académique ou départemental, aucune proposition n'est faite, nous (l'équipe de circonscription) pourrons élaborer un livret d'évaluations (sommatives, cette fois) à partir de ces livrets.

► Attention, les P.P.R.E. concernent les élèves de CE1 et CM2 identifiés à l'issue de ces évaluations, mais aussi tout élève redoublant de la GS au CM2.

IV – PLACE ET ROLE DES PARENTS A L'ECOLE

Le décret N°2006-935 du 28/07/2006 et la circulaire N° 2006-137 du 25/08/2006 garantissent les droits des parents à l'information :

Le suivi de la scolarité par les parents implique que ceux-ci soient bien informés des résultats mais également du comportement scolaire de leurs enfants. Le décret institue :

- des réunions chaque début d'année, pour les parents d'élèves nouvellement inscrits avec le directeur d'école ;
- des rencontres parents-enseignants au moins deux fois par an ;
- une information régulière à destination des parents sur les résultats et le comportement scolaires de leurs enfants (pour chaque parent, lorsqu'ils sont séparés) ;
- l'obligation de répondre aux demandes d'information et d'entrevues présentées par les parents ;
- un examen des conditions d'organisation du dialogue parents-école, notamment à l'occasion de la première réunion du conseil d'école

Le décret reconnaît le rôle des associations de parents d'élèves

Le décret reconnaît l'importance de leur rôle en explicitant leurs droits :

- d'informer, de communiquer, de disposer de moyens matériels d'action (panneaux, affichages, éventuellement locaux) ;
- de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action ;
- d'intervenir, pour les organisations représentées au conseil supérieur de l'éducation, au conseil académique et au conseil départemental de l'éducation nationale, dans toutes les écoles et tous les établissements d'enseignement publics.

Le décret facilite l'exercice du mandat des représentants des parents

Les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école et de l'établissement scolaire notamment en participant, par leurs représentants, aux conseils d'école et aux différentes instances des établissements scolaires. Le décret permet aux représentants des parents d'élèves de mieux exercer leur mandat :

- les heures de réunion des conseils d'école, d'administration et de classe sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves ;
- les représentants des parents d'élèves doivent disposer des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat ;
- ils ont le droit d'informer et de rendre compte des travaux des instances dans lesquelles ils siègent.

En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève.

V – Les comités de pilotage RASED

Les Directrices et Directeurs d'école voudront bien organiser les concertations nécessaires (conseils de cycle et synthèses) afin que les demandes d'aide au RASED soient examinées lors des comités de pilotage RASED des secteurs aux dates suivantes :

Horaires	Date	Lieu	Directeur
8 h 30	Mardi 23/10/2007	Rased Migennes	Fabienne Thomas
14 h 00	Mardi 23/10/2007	Rased Cheny	Mauricette Friedrich
14 h 00	Jeudi 25/10/2007	Les 2 Rased de St-Florentin au rased G.A. à St-Florentin	Nathalie Maniey
10 h 00	Jeudi 08/11/2007	Rased Brienon/Armançon à l'IEN de Joigny	Jean-Etienne Lhoste
14 h 00	Jeudi 08/11/2007	Rased Joigny	Michel Gindrey

La priorité des prises en charge reste sur le cycle II

La prévention en maternelle portera sur l'acquisition du langage.

Les P.P.R.E. sont un outil de régulation de l'aide pédagogique dont il faudra tenir compte dans la prise en charge spécialisée.

Il conviendra ni de confondre ni de multiplier les différentes aides apportées aux élèves (SAF, Assistant d'éducation, aides extérieures...)

VI – DIVERS

► Nouvelles coordonnées téléphoniques de l'enseignant référent M.D.P.H.

Patrick MORET : Tél. 03.86.40.12.47 les jeudi et vendredi.

► Communiqué de l'OCCE / YONNE

Les administrateurs de l'OCCE de l'Yonne souhaitent, depuis plusieurs années, rapprocher les mandataires de leur association gestionnaire en développant l'aide apportée à la gestion financière et les ressources pédagogiques pour une meilleure vie coopérative.

Pour mieux y parvenir, l'idée d'un conseil d'administration décentralisé dans une école a été retenue. Il permettra la rencontre des enseignants de l'école et du secteur qui seront également sollicités pour permettre des échanges sur l'OCCE et donner l'occasion de formuler directement demandes, suggestions, éventuellement récriminations.

Dans le même temps, trois présentations d'outils pédagogiques seront proposées:

- une malle de jeux coopératifs (présentation par Adeline Rouleau, administratrice en poste à Michery);

- l'agenda coopératif (présentation par Myriam Bourchanin, administratrice en poste à Molesmes);

- le film « 1.2.3. Parlez ! »regroupant des conseils de coopératives de quelques écoles du département (présentation par Patrice Sonnet, animateur départemental).

La date et l'heure retenues pour ce conseil d'administration sont

mercredi 17 octobre 2007 à 14 h 30 à l'école des Champs d'Aloup de SENS.

Dans la même démarche, deux autres conseils d'administration décentralisés se tiendront au cours de l'année 2007-2008:

- mercredi 12 décembre - école élémentaire La Guillaumée de MONETEAU

- mercredi 21 mai 2008 - école élémentaire Victor Hugo d'AVALLON.